



Création du service : **1995**
Territoire : **Paris**
40 places
24 salariés
Directrice :
Sandra Schwarz

Composition de l'équipe

- Directrice
- Psychologues
- Médecin psychiatre
- Assistante de direction
- Assistante de service social
- Psychomotricien
- Orthophonistes
- Educateurs spécialisés
- Moniteurs éducateurs
- Professeur d'activités physiques adaptées
- Secrétaire comptable

Plan d'accès

Méto : Alésia - ligne 4

Bus : ligne 21

- Station : Parc Montsouris

SESSAD SAS

122, rue de la Tombe Issoire
75014 PARIS

Tél : 01 53 61 03 20

Fax : 01 45 85 49 75

Mail : sessad.autisme@orange.fr



© photo JP Pouteau

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile « Service Autisme Solidarité » accompagne des enfants et adolescents atteints de troubles envahissants du développement (TED) âgés de 3 à 20 ans. Le service met en place un accompagnement individualisé de l'enfant et des actions en petits groupes par âge et par centres d'intérêts.

Les principales modalités d'intervention

L'accompagnement du SESSAD se fonde sur des méthodes d'éducation structurée (programme TEACCH et méthode ABA). L'équipe pluridisciplinaire travaille la communication de l'enfant avec des outils comme le Makaton ou le PECS.

Les interventions des professionnels se déroulent sur les lieux de vie de l'enfant et au SESSAD en moyenne 5 fois par semaine.

Modalités d'admission

Pour intégrer le SESSAD SAS, différentes étapes sont à observer :

- Après l'avis favorable d'orientation de la MDPH de Paris,
- Courrier des parents puis constitution du dossier de l'enfant
- 3 entretiens
 - entre les parents, la directrice et l'assistante sociale
 - entre l'enfant, ses parents et le médecin
 - entre l'enfant, ses parents et le(s) psychologue(s)
- Décision d'admission par la directrice



Le projet d'établissement

LE SESSAD SAS a pour mission d'intégrer et de maintenir l'enfant et l'adolescent dans son milieu de vie familial, social, scolaire ou professionnel.

Les actions du SESSAD

Les professionnels mettent en place différentes actions :

- Affiner le diagnostic,
- Soutenir à la scolarisation, à la socialisation en mobilisant les ressources du milieu,
- Aider à l'acquisition de l'autonomie,
- Mettre en place et coordonner des actions éducatives, sociales et thérapeutiques pour l'enfant
- Soutenir et conseiller la famille et les intervenants extérieurs
- Aider lors des orientations en établissements scolaires ou médico-sociaux

Les outils et moyens d'apprentissage mis en place par les professionnels sont fondés sur une pédagogie structurée et individualisée, une approche psycho éducative et rééducative. L'accompagnement tend à favoriser la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles de l'enfant. Il travaille à l'autonomie psychique et pratique dans le but d'une insertion sociale, scolaire et préprofessionnelle.

Pour garantir une bonne prise en charge, l'équipe collabore avec la famille (parents, fratrie, grands-parents), les intervenants des établissements qui ont précédé le SESSAD, ainsi que les équipes des établissements scolaires, extra scolaires et les rééducateurs qui accompagnent l'enfant au quotidien. Elle assure une continuité dans l'accompagnement en reconstruisant les professionnels qui accompagneront l'enfant à l'avenir.

Le Projet Individualisé

L'action des professionnels est définie pour chaque enfant dans un projet éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé. Ce projet est formalisé avec la famille et l'enfant après 3 à 6 mois d'observation. Des rencontres « point famille » réunissant les parents, le jeune, le médecin psychiatre, l'éducateur et le psychologue référent ponctuent la prise en charge au minimum une fois par an. Le projet est régulièrement réévalué afin de s'adapter au développement de l'enfant.

Les activités sont individuelles et/ou collectives ; elles se pratiquent à l'école, au SESSAD, au domicile ou encore en entreprise lors de stages. Si le service est généralement fermé lors des vacances scolaires, des activités de groupes ou individuelles peuvent être organisées durant cette période, en fonction du projet individualisé de l'enfant.